

Diagnostic territorial des pressions agricoles

Paul FERRAND – DREAL PdL

Ressources, territoires, habitats et logement
Énergie et climat Développement durable
Prévention des risques Infrastructures, transports et mer

Présent
pour
l'avenir



Direction régionale
de l'environnement,
de l'aménagement
et du logement
PAYS DE LA LOIRE

Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer
en charge des Technologies vertes et des Négociations sur le climat

www.developpement-durable.gouv.fr

Diagnostic territorial des pressions agricoles (DTPA)

Objectifs d'un DTPA :

- 1 - identifier les pratiques et les systèmes de production les plus « à risque » pour la qualité de l'eau
- 2 - localiser et hiérarchiser les pressions d'origine agricole
- 3 - délimiter la zone d'action la plus pertinente
- 4 - proposer des mesures adaptées aux problèmes

Ressources, territoires, habitats et logement
Énergie et climat Développement durable
Prévention des risques Infrastructures, transports et mer



1 - identifier les pratiques et les systèmes de production les plus « à risque » pour la qualité de l'eau

Compléter l'état des lieux existant :

> synthèse des informations disponibles et études déjà réalisées sur le territoire

- sur le milieu et la qualité de l'eau
- sur les causes déjà repérées de la dégradation

> Quels sont les manques éventuels ?

Ressources, territoires, habitats et logement
Énergie et climat Développement durable
Prévention des risques Infrastructures, transports et mer

Présent
pour
l'avenir



2 - localiser et hiérarchiser les pressions d'origine agricole

Quelles pressions agricoles ?

- les modes de production : assolements, rotations
- des pratiques agricoles : fertilisation, désherbage, etc ...
- des itinéraires techniques par cultures
- la logique globale des systèmes de production

Ressources, territoires, habitats et logement
Énergie et climat
Développement durable
Prévention des risques
Infrastructures, transports et mer



2 - localiser et hiérarchiser les pressions d'origine agricole

- comparaison des pratiques avec des références ou le code des bonnes pratiques agricoles

- définir des indicateurs de pressions appropriés au territoire

... en déduire les zones où les pressions sont les plus fortes

Ressources, territoires, habitats et logement
Énergie et climat
Prévention des risques
Développement durable
Infrastructures, transports et mer

Présent
pour
l'avenir



2 - localiser et hiérarchiser les pressions d'origine agricole

Quels autres facteurs favorables ou défavorables ?

- densité, localisation des haies, bosquets, etc ...
- occupation de l'espace : part de prairies, bois etc
- fonctionnement hydraulique du bassin versant

Ressources, territoires, habitats et logement
Énergie et climat
Développement durable
Prévention des risques
Infrastructures, transports et mer



3 - délimiter la zone d'action la plus pertinente

En croisant :

- l'étude des pressions agricoles
- la circulation de l'eau dans le bassin versant

Ressources, territoires, habitats et logement
Énergie et climat Développement durable
Prévention des risques Infrastructures, transports et mer

Présent
pour
l'avenir



Direction régionale
de l'environnement,
de l'aménagement
et du logement
PAYS DE LA LOIRE

Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer
en charge des Technologies vertes et des Négociations sur le climat

www.developpement-durable.gouv.fr

4 - proposer des mesures adaptées aux problèmes

Quelles **pratiques ou systèmes de production** seraient à développer pour retrouver la qualité de l'eau ?

- proposition de différents scénarii appropriés
- proposition de **mesures « calibrées »** :
 - encouragement de bonnes pratiques ou d'occupation du sol favorable
 - mesures agro-environnementales adaptées
 - toute autre mesure efficace à définir

Ressources, territoires, habitats et logement
Énergie et climat
Prévention des risques
Éveloppement durable
Infrastructures transports et mer

Conclusion sur le diagnostic territorial des pressions agricoles

Un bon DTPA :

- est **adapté au territoire** et complète le travail déjà réalisé
- est l'occasion de communiquer et de favoriser le dialogue entre les acteurs au sein d'un **Comité de Pilotage** à mettre en place
- permet une **prise de décision** en connaissance de cause
- permet de **répondre à l'enjeu de la qualité de l'eau** en identifiant les **zones d'action** et les **mesures** les plus pertinentes

Ressources, territoires, habitats et logement
Énergie et climat Développement durable
Prévention des risques Infrastructures, transports et mer

Présent
pour
l'avenir



Délimitation des zones d'actions

Ressources, territoires, habitats et logement
Énergie et climat Développement durable
Prévention des risques Infrastructures, transports et mer

Présent
pour
l'avenir



Direction régionale
de l'environnement,
de l'aménagement
et du logement
PAYS DE LA LOIRE

Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer
en charge des Technologies vertes et des Négociations sur le climat

www.developpement-durable.gouv.fr

Délimitation zones d'actions

